

LETTRE D'INFORMATION

Projet éolien **AUDES** / Novembre 2018



“Contribuons ensemble
au développement énergétique
durable de notre territoire”

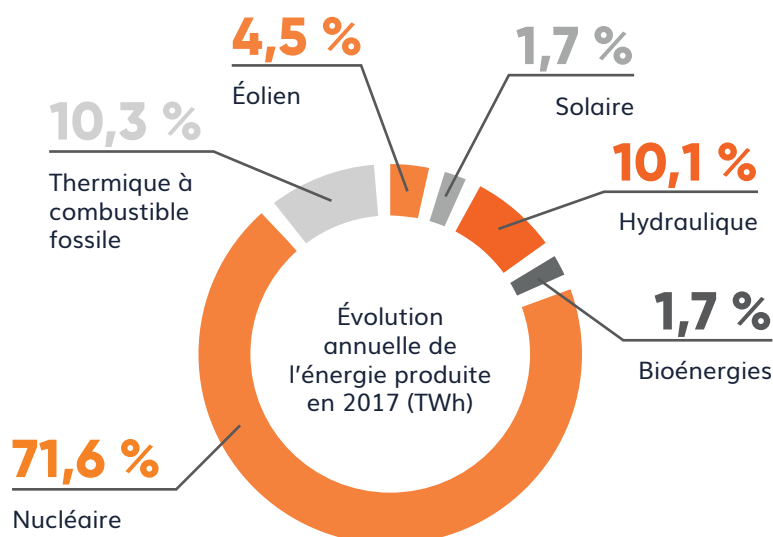
QUEL EST NOTRE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE NATIONAL ET RÉGIONAL ?

+ Tous en route pour la transition énergétique !

La France est le premier gisement européen pour l'éolien terrestre.

Les objectifs de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoient un fort développement de l'éolien en France : 23 % d'énergies renouvelables (EnR) en 2020 et 40 % en 2030.

Aujourd'hui, à l'échelle nationale, nous en sommes à 16 % d'EnR, l'éolien représentant plus de 4,5 % de la consommation d'énergie.



Source RTE

+ En Auvergne-Rhône-Alpes, où en sommes-nous ?

Les terres auvergnates offrent un potentiel important en vent qui donnent à la région de bonnes perspectives de développement. Cependant, dans l'Allier seulement 24 éoliennes sont installées à fin juillet 2018, elles couvrent environ 3 % des besoins électriques de la région. Nous sommes encore loin de nos ambitions régionales, mais le projet éolien d'Audes contribuera à s'en rapprocher.

- + Un **gisement de vent** suffisant
- + Une zone favorable à priori **sans contrainte techniques et environnementales** rédhibitoire
- + Absence de contrainte **aéronautique**
- + Des **enjeux environnementaux** identifiables et à priori maîtrisables

- + Une zone favorable pouvant accueillir au maximum **4 éoliennes**
- + Une hauteur et un diamètre permettant d'exploiter au mieux le gisement
- + Une distance minimum à **500 mètres des habitations**
- + Une production locale d'énergie renouvelable d'environ 30 millions de kWh chaque année permettant de couvrir au moins la consommation électrique annuelle de la communauté de communes du Val de Cher
- + Environ 9 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année, cela représente l'équivalent à l'émission d'un voyageur parcourant 50 000 000 kms

A graphic illustration of three stylized white wind turbines against a solid orange background. The turbines are arranged in a row, with the central one slightly taller and more prominent. Each turbine has three blades and a simple tower structure. A white horizontal line at the bottom represents the ground.

SOLVEO ENERGIE est une société indépendante spécialisée dans la **production d'énergies renouvelables**. Nos équipes interviennent depuis l'identification d'un site, le **développement d'un projet**, son **financement**, la **réalisation des travaux**, l'**exploitation**, la **maintenance** jusqu'au **démantèlement** de sites de production d'énergies renouvelables.

Map of the 'Circuit des 12 villages' in the Châtellerauldais region. The map shows a central orange-shaded area with a dashed orange line tracing a path through it. Twelve villages are marked with black squares and labeled: LES JOMIERS, LA COUPE, LES SEVRAS, LES BERGEROUX, LA LANDE, LES CHÊTIFS BOIS, LES BEAUX PANIERS, LES CARBOURETS, LES MAISONS, LES VIGNES DU BOURG, LES FARRANTS, and LA CRÊTE. Distances of 500m are indicated between several of these villages along the path.

 Zone d'Implantation Potentielle
 Aire d'étude immédiate (500 m)

■ Bâti

↔ Distance au bâti

QUELS SERONT LES BÉNÉFICES POUR VOTRE TERRITOIRE ?



OÙ EN EST LE PROJET ?

Les études de faisabilité techniques et environnementales ont débuté en janvier 2018 et doivent encore se poursuivre durant quelques mois.

+ L'étude du paysage

L'étude paysagère et patrimoniale permet d'analyser les effets du projet éolien sur le paysage et le patrimoine, et donc, par itération, d'adapter chaque projet aux spécificités du territoire dans lequel il s'inscrit.

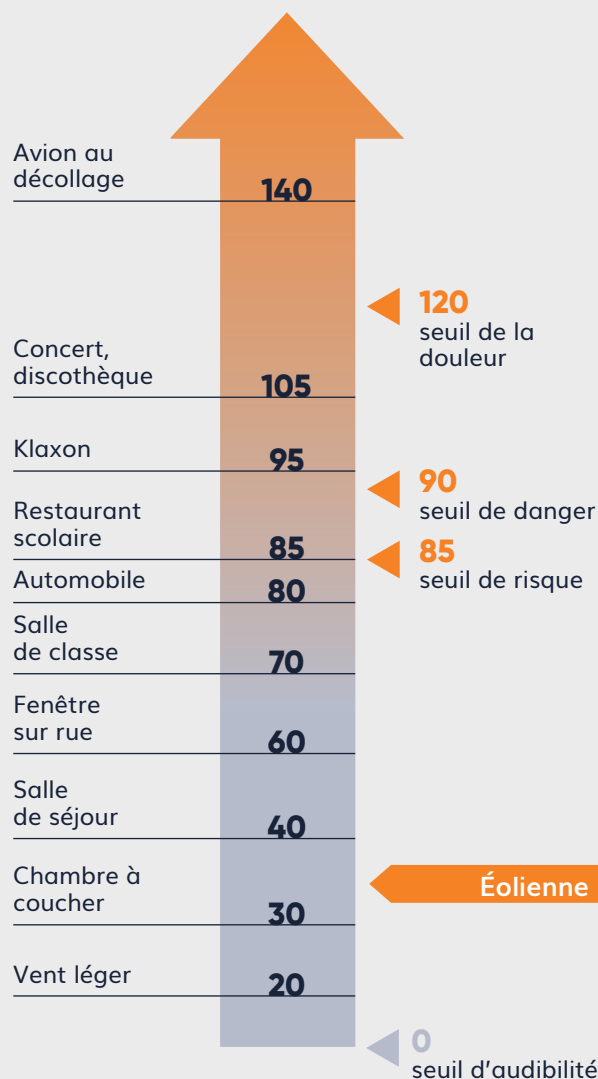
+ L'étude du bruit

Des sonomètres ont été installés en 7 points de mesure autour du site pour mesurer le bruit ambiant actuel. Des simulations seront réalisées pour déterminer l'impact acoustique du futur parc éolien sur l'environnement. Elles permettent d'apprécier les possibilités d'implantation des éoliennes au regard de la réglementation française en vigueur. Des vérifications seront effectuées après la mise en service du parc pour s'assurer que l'installation respecte bien la réglementation. Des corrections seront apportées si nécessaire grâce à l'amélioration du plan de bridage, qui consiste à freiner voire arrêter les éoliennes dans certaines conditions de vent. Celle-ci prévoit qu'un parc éolien ne doit pas générer une émergence de plus de 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit.

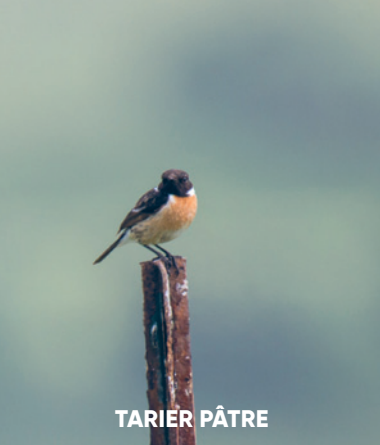
+ L'étude du milieu naturel

Le bureau d'étude ENVOL ENVIRONNEMENT a réalisé des expertises de terrain durant l'année 2018 sur la faune et la flore permettant d'identifier et de prendre en compte les enjeux environnementaux du projet. Un inventaire des espèces animales et végétales est en cours de réalisation sur le site et ses abords.

+ Où se situe une éolienne dans l'échelle du bruit ? En dB(A)



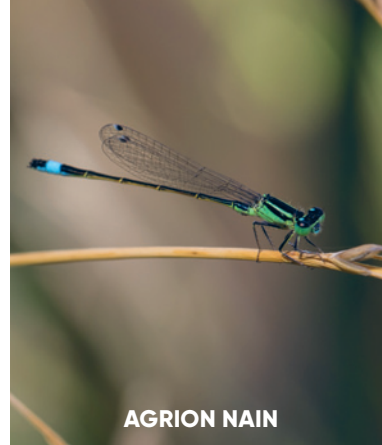
Source : l'éolien en dix questions de l'Ademe



TARIER PÂTRE



PIPISTRELLE COMMUNE



AGRION NAIN



ÉCUREUIL ROUX

Les inventaires :

- + Flore
- + Mammifères
- + Chiroptères

+ Faune

- Insectes
- Amphibiens
- Reptiles

+ Oiseaux

- Migrations prénuptiales
- Migrations postnuptiales
- Hivernage
- Nidification

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

FIN 2017

Présentation du projet
au conseil municipal AUDES
Rencontres propriétaires
et exploitants

2018

Étude d'impact
environnemental
Permanences publiques
Concertation publique

2019

Dépôt Autorisations
administratives
Environnementale
Instruction
Enquête publique

2020

Construction
du parc Éolien
de AUDES

QUEL DIALOGUE INSTAURER AVEC VOUS ?

Parce que SOLVEO Energie est un acteur local et que notre ambition est de réussir l'implantation de ce parc avec vous, **VOTRE AVIS ET VOS QUESTIONS NOUS INTÉRESSENT.**

Indépendamment de l'enquête publique, SOLVEO Energie s'inscrit dans une démarche de concertation volontaire. Voici les modalités proposées :

- + Une présentation du projet lors d'un **conseil municipal extraordinaire** en avril 2018
- + Des **lettres d'information** comme ce premier numéro vous seront régulièrement transmises
- + Un **comité de concertation** associant entre 10 et 15 représentants citoyens
- + Des **permanences ouvertes à tous**, dont les premières ont lieu le 28 novembre 2018
- + Et d'autres temps d'échanges à venir

“
**Votre avis
compte**
”



VOTRE CONTACT PERMANENT

Pauline Lugagne
Ingénieur projets
06 11 12 19 51
p.lugagne@solveo-energie.com

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉOLIEN

- + Ministère de la transition écologique et solidaire : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/eolien-terrestre
- + ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie www.ademe.fr
- + FEE - France énergie éolienne <https://fee.asso.fr/>